Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance

nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 20 (1932)

Heft: 386

Artikel: La collaboration des femmes avec la S.d.N. : (suite de la 1re page)

Autor: E.Gd.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-260806

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

jamais des professions telles que celles de jamais des processions tenes que cenes de ménagères, récureuses, laveuses, etc., etc., mais bien celles qui semblent — je dis qui semblent — plus avantageuses à exercer!). Ce que M. Regard propose, c'est de dimipuis de limiter « par une législation ente » le nombre des femmes qui traprudente » vaillent, affirmant que par ce moyen « le chômage et la crise commerciale seraient en grande partie supprimés ». Quel optimisme! et quelle illusion! et comment M. Regard ne voit-il pas tout de suite qu'en supprimant des chômeurs, il créerait tout simplement des chômeuses! — ceci sans parler des autres aspects de la question que notre collègue féministe a excellemment caractérisée dans une lettre de réponse:

Le procédé de solutjonner la crise en renvoyant à leur foyer — et cela sans les consulter — celles qui n'ont pas la possibilité de se défendre peut paraître plaisant, mais ne résoud pas le problème, car ceux qui préconisent ce remède ne voient qu'un des côtés de la question et ne se rendent pas compte des conséquences qu'aurait le retrait des fémmes de la vie économique.

Ainsi, pour citer un exemple entre combien d'autres, comment entend-on remédier à la diminution de la recette de l'impôt? Les femmes n'ayant plus de gain ne pourront évidemment plus être astreintes au paiement de l'impôt, Instituera-t-on un impôt sur les célibataires masculins? ou le gain professionnel de l'homme sera-til imposé plus lourdement?

Et la perte pour l'économie nationale? Toutes ces femmes quantités de travaux qu'elles faisaient exécuter par d'autres mains contre rémunération, d'où nouveau chômage et diminution des recettes pour le commerce et l'industrie.

Et les femmes seules — célibataires — divorcées ou abandonnées, etc.? Formeront-elles les rares exceptions autorisées par la corporation à gagner leur vie, ou seront-elles entretenues, par l'Etat, avec quelles ressources? nouvel impôt? sur quoi?... Le procédé de solutionner la crise en ren-

quoi?.

sur quoi?...
Les dernières statistiques accusent un excédent de femmes seules formant le 20 % de la popu-lation féminine de notre pays. Se représente-on ce que coûterait l'entretien de ces femmes??...

ce que coîterait l'entretien de ces femmes??...

Il est certain que si la corporation arrive —
et je serai la première à m'en réjouir — à obtenir pour l'employé un gain lui permettant d'entretenir convenablement sa famille, bon nombre
de femmes seront heureuses de ne plus être soumises au labeur exténuant que représente le
travail ménager et professionnel. Mais il restera
encore toutes celles qui ont choisi librement une
profession, et à celles-là, au nom de quoi pourrat-on leur enlever le droit de remplir la vocation
à laquelle elles se sentent appelées?

Mais ces réponses, attendons-nous à devoir souvent encore les aligner. Car la lutte féministe est engagée actuellement, et de par les circonstances actuelles, sur le terrain économique principalement, et dans un pays comme le nôtre; où les femmes ne sont pas munies de l'arme du bulletin de vote, elles auront à faire pour maintenir leur droit à leur travail, et prouver que ce n'est pas par des moyens artificiels et simplistes que l'on diminuera le chòmage.

J. GUEYBAUD.



Dr. Gertrud BAUMER (Berlin) ex-députée au Reichstag, conseillère ministérielle, dont l'intervention à la Conférence de Service social de Francfort a été si remarquée.

Les Congrès de l'été

(Suite et fin.)1

La II^e Conférence Internationale du Service social.

(Francfort sur le Main, Juillet 1932)

A Paris, lors de la première Conférence, les ré-sultats désirés n'avaient pas été atteints, car on-s'était un peu perdu dans le domaine par trop vaste du travail social. Aussi le Comité d'organi-sation de la II^{me} Conférence avait-il choisi cet unique sújet: *La famille et l'assistance*. Mais très vite on s'aperçut que ce sujet-là était encore beau-coup trop étendu et qu'il entrainait forcément à la discussion de questions secondaires, celle de la protection de la famille entre autres. C'est pouruoi, dans cette IIme Conférence également, c effleuré beaucoup de questions, mais on n'en

approfondi que très peu.

A la première assemblée plénière, on entendit quatre rapports qui pourraient être groupés sous; ce titre: La famille, la politique sociale et l'assistance. Cette séance fit sentir très distinctement combien la notion du travail social est encore nouvelle. On avait l'impression (il en fut du reste de même dans les séances de commissions) que plusieurs des orateurs ne se rendaient pas compte de ce que devait être une Conférence internationale, et se perdaient dans des causeries pleines de bonnes intentions, mais qui n'avaient rien de commun avec un travail sérieux. Aussi la confé-rence de Gertrud Bäumer fit-elle une impression d'autant plus forte. «Ses paroles frappaient comme des coups de marteau sur l'enclume», écri-

1 Voir le numéro précédent du Mouvement.

vit la Gazette de Francfort, L'assistance et la politique sociale sont-elles, en somme, encore ca-pables de porter remède à la détresse de la fa-mille? demanda Gertrud Bäumer, et se basant sur la situation actuelle de l'Allemagne, elle conclut que ce qui a été fait jusqu'à maintenant ne suffit plus, parce que l'essence même de l'existence familiale est menacée. Il est du devoir des chefs du travail social de présenter la situation actuelle telle qu'elle est réellement. Pratiquer l'assistance partout où cela est en leur pouvoir, oui certes, mais en outre réclamer sans cesse un ordre social dans lequel l'individu tienne de nouveau la place qui lui est due.

Les conférences de la seconde séance plénière Les conférences de la seconde séance plénière sur Les effets du chômage sur la famille furent aussi dignes de retenir l'attention. Des représentants des pays souffrant le plus du chômage, l'Angleterre les Etats-Unis et l'Allemagne, prirent la parole. Tandis que l'Angleterre et l'Allemagne essayent de parer aux effets désastreux du chômage par une aide systématiquement organisée, l'Amérique, elle, ne possède ni assurance-chômage, ni même une assistance générale organisée. Ceminime une assistance generate organisee. Ce-pendant, eçci ne signifile pas — comme le croient facilement les Américains eux-mêmes — que les chômeurs dépendent uniquement du bon vouloir de l'assistance privée. Les secours officiels attei-gnent de 3 à 500 millions par an et sont à peu près trois fois plus élevés que ceux provenant de sociétées pairées. de sociétés privées. - Le rapport du professeur de societes privees. — Le rapport du professeur politique de la professeur politique de la professeur politique de la professeur professeur que de la professeur professeur que deux chômeurs reçoivent ensemble 42,50 RM par mois. Et même ce secours-là ne professeur peut être maintenu qu'en chargeant à tel point les travailleurs qu'ils vont à grands pas vers la misère et la ruine. Dans les familles de chômeurs, les dernières réserves sont employées. C'est pourquoi on réclame à grands cris des mesures d'éco-nomie politique, d'ordre international surtout. Entre les séances plénières eurent lieu des réu-

nions de commissions. Dans ces dernières, quelques-uns de nos compatriotes prirent aussi la parole entre autres le Dr. Briner (Zurich) sur La situation des adolescents dans la famille; Mlle Emma Steiger (Zurich) sur L'assistance à la mère, à l'enfant et à la famille; et Mlle Suzanne Ferrière (Genève) sur L'assistance aux familles et riere (Geneve) sur L'assistance aux ramitles et aux enfants d'origine étrangère. Une trentaine de Suisses, d'ailleurs, suivirent les séances de la Conférence. L'Office fédéral du Travail était représenté par M^{III} Dr. Schmidt et les villes de Berne et de Zurich avaient délégué des représentants officiels. De Suisse romande, on était surtout venu du canton de Vaud. En dehors de la Conférence eut lieu encore

une réunion du Comité international des écoles sociales, à laquelle prirent part les directrices de nos deux écoles de Genève et de Zurich.

Si cette Conférence n'a pas atteint ce qu'on en attendait, elle a eu au moins pour résultat d'établir le contact entre des personnes de nations di-verses et de leur faire sentir fortement la misère générale et le besoin pressant d'y remédier.

Le IIIe Congrès International pour l'Education nouvelle.

(Nice. Août 1932)

Malgré la crise qui sévit dans presque tous les pays, 44 nations s'étaient fait représenter à ce Congrès, et la Chine, le Japon, les Indes, l'Amé-

rique et l'Afrique, en envoyant également des rique et l'Afrique, en envoyant également des délégués avaient prouvé, une fois de plus, qu'avec de la bonne volonté on arrive à surmonter tous les obstacles. Il est vrai que les pédagogues ne sauraient rester indifférents aux graves problèmes qui tiennent actuellement en haleine le monde entier: de là l'intérêt très vif suscité par ce Control le suite de division par le la control de la l'intérêt très vif suscité par ce Control le suite de division par le la control de la l'intérêt très vif suscité par ce Control le suite de division par le la control de la l'intérêt très vif suscité par ce Control le la control de la l'intérêt par le la l'intérêt par l'intérêt par le la l'intérêt par le la l'intérêt par le la l'intérêt par la l'intérêt par l'intérê grès. Le sujet des divers travaux présentés était: L'éducation dans ses rapports avec l'évolution sociale. L'éducateur doit avoir la conviction profonde qu'il a le devoir et la possibilité d'éveiller dans la jeunesse l'esprit de compréhension mutuelle et la volonté d'un travail en commun pour le plus grand bjen des générations futures. L'éducation seule peut préserver la civilisation d'un recul catastrophique, et la tâche de l'éducateur est de faire de l'enfant un individu d'une valeur morale telle qu'il puisse devenir un membre utile de l'humanité.

raisons principales de l'évolution sociale les progrès rapides de la technique; le machinisme; la guerre mondiale; des formes gouvernementales et économiques surannées; une éducation poussant à l'égoïsme et au matéria-lisme. Les éducateurs doivent unir leurs efforts pour trouver un moyen d'adaptation aux obligations actuelles. La grande difficulté réside en ce que, de par leur culture, ils sont des enfants du passé, et gue les enfants qu'ils veulent éduquer pour l'avenir ignorent encore tout de cet avenir. L'école et la famille devraient, en outre, travailler de concert, mais dans plusieurs pays tout spécialement atteints par la crise, la famille est fortement ébranlée. Il s'agit donc parfois de remplacer l'éducation familiale, et aussi de s'occuper des adolescents sans travail. Pour pouvoir faire face à tous ces devoirs nouveaux, le pédagogue doit y être préparé spécialement. C'est pourquoi la question d'une réorganisation complète de la formation pédagogique a aussi été discutée à ce

Une trentaine de Suisses se sont trouvés à Nice, et les conférences de MM. Jean Piaget sur L'évolution sociale et la pédagogie nouvelle, A. Ferrière sur Les aptitudes du maître à l'école, Ed. Claparède sur La pensée loyale et son éducation, W. Schohaus sur L'enseignement de la péda-gogie et l'éducation nouvelle, furent suivies par un très nombreux public et donnèrent lieu à des

discussions des plus intéressantes.

Des travaux du Congrès il résulte clairement que la pédagogie doit s'adapter sans cesse à l'évolution sociale et s'efforcer de rester en contact étroit avec la vie en dehors de l'école.

(Résumés d'après le Schw. Frauenblatt.)

La collaboration des femmes avec la S. d. N.

(Suite de la 1re page.)

C'est pour cela précisément qu'il serait né-cessaire de profiter de l'occasion ainsi offerte pour remettre en lumière cet art. 7 du Pacte, que les femmes ont salué comme l'aurore d'une aube nouvelle, et dont la réalisation leur a apporté tant de déceptions. Cette charte fondamentale de l'égalité des droits des femnoncamentate de régaine des drois des rein-mes et des hommes au sein de la S. d. N., comme dans tous les organismes dépendant d'elle, combien souvent ne l'avons-nous pas vue, et cela malgré des assertions officielles, laissée dans l'oubli, ou appliquée à contre-cœur! combien de fois des arguments spé-

plus tard d'un second, car elle était poussée par un intense besoin de connaître la terre et habitants.

elle avait réussi les ascensions En Suisse, En Suisse, elle avait reussi les ascensions les plus périlleuses, si bien que dans les cercles alpinistes, elle était comue comme « Miss Bell qui fait des exploits impossibles ». Voici, par exemple, dans l'Oberland bernois, une cime entre les deux Wellhörner qui complati parmi les quatre impossibilités des Alpes bernoises: elle en triomphe et fait dendement l'accornic de l'internentement. des Alpes bernoises: elle en triomphe et fait également l'ascension du Finsteraarhorn par le côté N. O. Surprise avec ses guides par une tempète de neige, elle reste cinquante-sept, heures en route, dont cinquante-trois à la corde et passe la nuit sur le glacier, si bien qu'elle faillit avoir les orteils gelés. Ses guides la vénèrent pour son sang-froid, son mépris du danger et son attitude à leur égard. Un jour, elle en rencontre plusieurs — des Suisses — dans les Montagnes Rocheuses, et lorsqu'ils danger et son attitude a leur egard. Un jour, elle en rencontre plusieurs — des Suisses — dans les Montagnes Rocheuses, et lorsqu'ils apprennent qu'elle est la célèbre alpiniste, ils lui font une ovation. Une des pointes des

Et où qu'elle soit, elle écrit à ses parents le récit de ses pérégrinations. * * *

C'est à l'âge de trente-et-un ans que Miss

C'est à l'âge de trente-et-un ans que Miss Bell commença ses explorations en Orient. Débordante de projets, décidée à apprendre l'arabe, elle se rend à Jérusalem en 1899, et y reçoit le meilleur accueil auprès d'une dame anglaise, Dr. Rosen. Elle avait fait la der-nière partie de la traversée sur un bateau russe, avec 400 moujiks allant en pèlerinage.

De Jérusalem, elle entreprend des excursions, d'abord avec des amis, puis, comme son amour des voyages ne lui laisse aucune trève, amour avec aes amis, puis, comme son amour des voyages ne lui laisse aucune trêve, accompagnée seulement de guides ou de soldats arabes. Si elle parcourt d'abord les routes battues des touristes et des pèlerins qui conduisent au puits de Jacob, à la Mer Morte, à Jéricho, à l'ancienne cité des palmiers, ou au Jourdain, nous la voyons aussi pousser jusqu'au pays des Moabites, secalader larête rocheuse du Nebo, celle du Mont Garizim, du Mont Hor. Là, elle assiste à des scènes toutes pareilles à celles que narre l'Ancien Testament. Il arrive, au puits, qu'on dise: « Maîtresse, nous voulons faire boire tes chameaux aussis » — exactement comme on s'adressait, il y a des siècles, au fidèle serviteur d'Isaac, Eliézer. Il arrive que des gens de basse extraction se rendent chez les Bédouins Bein Sakhr afin de leur acheter Gertrud, à l'instar des frères de Joseph, en Egypte — ou encore, elle rencontre un camtrud, à l'instar des frères de Joseph, en Egypte — ou encore, elle rencontre un campement de Bédouins victimes la veille d'une agression, une tribu hostile leur ayant emporté 2000 tètes de bétail et toutes leurs tentes, comme il est raconté dans le Livre de Job. Ou bien, ce sont des centaines de pèlerins russes en chemises blanches qui se font baptiser dans le Jourdain. Et partout elle jouit du printemps dans le désert, avec son océan de fleurs: cyclamens, orchidées, aémones, iris, marguerines, œillets, mauves... mones, iris, marguerites, ceillets, mauves...
(A suivre.)

E. Strub.

(Traduit librement et adapté en français par M.-L. Preis.)

UN PEU D'HISTOIRE

Une ambassadrice

Le Sénat français s'est refusé à accorder aux femmes le droit de vote.

Parmi les femmes remanquables dont on a parlé à cette occasion, je m'étonne qu'on n'en ait pas cité une qui fut ambassadrice de France, et cela non comme femme d'un ambassadeur, mais de son chef. Si, en effet, on prend la liste de ceux qui représentérent la France en Pologne, on trouve, à la date de 1644, la maréchale de Cubriant. Guébriant.

Guébriant.

Renée du Bac naquit au commencement du XVIIme siècle. Mariée jeune à un homme dont delle ne tarda pas à voir à quel point il était cruel, elle fit rompre son mariage et contracta une nouvelle union avec le comte de Guébriant, à coup sûr l'un des plus grands hommes de guerre de son temps.

Il mourut en 1043. L'année suivante, la maréchale était nommée ambassadrice avec mission de

Il mourut en 1643. L'année suivante, la maréchale était nommée ambassadrice, avec mission de conduire à Ladislas, roi de Pologne, la princesse Marie-Louise de Gonzague, qu'il avait épousée par procuration. Voilà, pensera-ton, qui ne présentait guère de difficultés. Le fait est qu'entre le mariage par procureur et l'arrivée de la princesse à Varsovie, Ladislas avait été fort prévenu contre celle-ci, qu'on accusait d'avoir aimé plus qu'il ne convenait l'infortuné Cinq-Mars. Une princesse polonaise visait à supplanter la reine, et tout semblait-annoncer que cette dernière serait outrageusement renvoyée en France.

Meme de Guébriant vit le péril. Ce qu'elle déploya de dextérité, d'esprit de profonde diplomatie pour amener Ladislas à reconnaître Marie de Gonzague pour épouse, serait incroyable, si on n'en avait les détails authentiques dans une série de lettres écrites par la maréchale à la princesse Palatine, sœur de la reine de Pologne.

Meme du Guébriant allait être nommée gouver-

neur de Brisack et de l'Alsace, lorsqu'elles mou-rut à Périgueux,le 2 septembre 1659, au moment où elle prenait part à la négociation de la paix des Pyrénées sous le titre de première dame d'homeur de la jeune reine Marie Thérèse. C'était à coup sir une marquable, peu connue de nos jours, et qui méritait qu'on lui fit une place dans la galerie de celles qui à tant de titres justifient le féminisme. A. B.

Ce que Rabelais pensait de l'opinion des femmes

« Je me trouve fort bien du conseil des femmes. Et bien proprement parlent ceulx qui les appellent sages femmes. Ma coustume et mon style est les nommer praessages femmes. Sages sont-elles, car dextrement, elles congnoissent. Mais je les nommes praesages, car divinement elles prevoyent et praedisent certainement toutes choses advenir. De elles toujours nous viennent admonitions salutaires profitables. Demandez-en à Pythagoras, Socrates, Empedocles... Ensemble je loue jusques ès hauts cieux l'antique institution des Germains, lesquelz prisoient au poids du Sanctuaire et cordialement reveroient le conseil des Vieilles...»

(Communiqué par M. E. Jaques-Dalcroze.) ___



Le Bureau Temporaire de Genève

DE L'ALLIANCE INTERNATIONALE POUR LE SUFFRAGE DES FEMMÉS

est ouvert dès le 15 septembre tous les jours (dimanche excepté) de 15 heures à 19 heures AU CLUB INTERNATIONAL

Rue de Monthoux, 4 - Tél. 26.135 et 27.467

Renseignements. — Adresses. — Cartes d'entrée pour l'Assemblee de la S. a: N. — Journaus féministes. — Thé. — Réunions familières. — Organisation de causeries, de conférences, sur des ques tions internationales d'intérêt féminin,

cieux n'ont-ils pas été trouvés pour écarter des femmes! et quel est le gouvernement, même le mieux intentionné, même dans les pays où une préparation politique de longue date a rendu les femmes aussi compétentes que les hommes, qui leur a fait régulièrement une place autre que celle d'une surnuméraire ou d'une remplaçante? Et chose curieuse, cet article 7 est aussi battu en brèche, d'un tout autre côté, par certains groupements féminins (qui ne figurent pas, il est vrai, parmi ceux qui ont répondu à la S. d. N.) et qui se sont laissés séduire par l'idée de l'institution d'un Comité consultatif féminin sous l'égide de la S. d. N. chargé d'étudier toutes les questions intéressant particulièrement les femmes; comment les membres de ces groupements, qui se piquent pourtant de féminisme intransigeant, ne voient-ils pas le danger que constituerait cette création, en mettant les femmes à part, en les tenant en dehors des organismes où le Pacte leur donne le droit imprescriptible de siéger? exactement de même, si l'on peut prendre cette comparaïson, que, iorsque nous réclamons notre droit de vote et d'éligibilité pour un Grand Conseil, nous nous contentions de siéger dans une Commission féminine extraparlementaire pour les questions féminines seulement!... « La création contentions de sièger dans une Commission féminine extraparlementaire pour les questions féminines seulement!... « La création d'un Comité officiel de ce genre aurait pour effet de souligner et de perpétuer la différence de situation juridique que nous désirons faire disparaitre, et serait également contraire au principe de l'égalité des sexes stipulé par l'art. 7 du Pacte », dit à ce propos le Mémoire du Comité de Liaison. Et la Ligue internationale des Femmes coopératrices s'exprime aussi très énergiquement sur ce point.

point.

En outre de cette collaboration officielle, les organisations féminines suggèrent différents autres modes de collaboration, guelquesuns très heureux comme l'établissement par les diverses organisations féminines de listes les diverses organisations féminines de listes de femmes compétentes disponibles pour diverses sortes d'activités internationales, l'institution de Comités d'experts féminins pour des questions spéciales, l'appel à la collaboration féminine pour l'introduction dans l'enseignement public d'un enseignement systématique sur la S. d. N. (proposition suisse), etc.; d'autres plus vagues, peu facilement réalisables, ou légèrement présomptueux. Notons aussi avec plaisir que la demande formulée dans plusieurs mémoires que les documents de la S. d. N. soient distribués plus largement aux organisations féminines, et que les représentantes accréditées de ces organisations aient plus largement accès aux séances de la S. d. N., suivant le précédent de la Conaient plus largement accès aux séances de la S.d.N., suivant le précédent de la Con-férence du Désarmement, vient de recevoir

pleine satisfaction.

On le voit: pas mal d'idées qui nous touchent de près sont soulevées dans ce document. Souhaitons-leur maintenant une discussion approfondie durant les semaines qui

Correspondance

La place du chèque postal dans un ménage.

un ménage.

N.D.L.R. — La direction de l'Office des chèques postaux de Genève nous adresse, avec prière de la publier, la lettre suivante, qu'elle désire porter à la connaissance du plus grand mombre possible de femmes en Susse romande. Bien que nous pensions que la grande majorité de nos lectrices, soche profiter des avantages du chèque postal, nous n'oublions pas cependant qu'il se trouve chaque année quelques-unes de nos lectrices, qui au lieu de se servir de ce moyen si simple et si économique de régler le montant de leur abounement, préfèrent encore nous remettre cet argent de la main à la main, ou le déposer au nom du Mouvement dans un local quelconque... Il n'est donc pas inutifé de démontrer, même à des féministes, les avantages de ce système.

Il y a des gens qui s'imaginent n'être pas n'y a ute gens qui s'annagment n'este pables d'accorder un appareil de radio sur une longueur d'onde ou de changer un plomb de sûreté à une installation électrique. Il est vrai qu'ils n'ont jamais essayé de le faire et qu'ils ne veu-

lent pas non plus en tenter l'essai, persuadés qu'ils sont d'avance de leur insuccès.

Cette même attitude se rencontre chez de nom-breuses ménagères en ce qui concerne le chèque postal. Elles ne veulent pas en entendre parler, parce que c'est une chose trop compliquée ou trop chère qui, du reste, a été créée pour le monde des affaires et non pour les particuliers. De là le parti-pris quasi insurmontable que nom-bre de femmes manifestent encore à l'endroit du chèque postal.

Autant que je sache, l'administration des postes n'a malheureusement pas pris jusqu'ici de me-sures pour gagner les femmes à la cause du chèque postal. Et pourtant cela ne serait pas si difficile! Les vieux préjugés devraient bientôt disparaître devant les nombreuses raisons qui militent en faveur de l'usage du service des chè-

militent en faveir de l'usage du service des cheques postaux dans les ménages.

A quoi le chèque postal peut-il bien servir?
La réponse est des plus simples: il permet d'opérer des paiements sans emploi de numéraire.
Ainsi, supposons que je doive 35 fr. à un M. Muller quelconque: au lieu de me rendre personnellement chez lui pour les lui remettre ou de porter l'argent à la poste afin de le lui exédier par mandat, je donne tout simplement l'ordre à l'office des chèques de transférer les 35 fr. de mon compte sur celui de M. Muller. La poste ne lui paye pas ce montant en espèces, mais le passe au crédit de son compte après en avoir débité le mien, et cela gratuitement. Comme j'utilise des formulaires imprimés à cet effet, c'est l'af-faire de quelques minutes seulement. Il va de soi que je ne règle pas chaque facture isolément, mais toujours plusieurs à la fois, par exemple tous les 15 jours. Vous voyez ainsi qu'un pair-ment par chèque postal exige beaucoup moins de temps qu'une course à la poste. Comme premier avantage de l'emploi du chèque postal, je constate donc un gain de temps. Et je m'empresse d'en citer un deuxième:

le chèque postal facilite la tenue de la compta bilité du ménage. Sur la souche du chèque qu binte du menage. Sur la souche du chêque qui reste en ma possession, je note chaque fois le montant de la facture payée, avec le nom du créancier; après avoir additionné les différents factures d'un règlement, j'en déduis le total de l'avoir de mon compte. Sur les souches que je conserve pendant quelques années, j'indique na-turellement dans chaque cas la date du paiement. Cela me dispense de garder les quittances et me permet aussi de contrôler l'avoir de mon compte. S'il devait arriver que l'on me reclamât le paie-ment d'une note déjà réglée, j'éviterai l'ennui et l'énervement que provoque la recherche d'une quittance introuvable, car sur la base des souches classées chronologiquement, il me sera aisé de déterminer si, à cette époque-là, le règlement a bien eu lieu ou non. En outre, l'office des chèques fournit aussi en tout temps, sur demande, des renseignements et des attestations sur les paiements ordonnés. Lorsqu'à la fin du mois, toutes les dépenses ont été reportées dans le livre de caisse du ménage, le détail de leur règlement par compte de chèques demeure à ma disposition sur les souches respectives dûment classées.

Si la personne à laquelle j'ai une somme à payer n'est pas titulaire d'un compte de chèques, payer n'est pas titulaire d'un compte de cheques, je lui fais assigner le montant did, de mon compte à son domicile. Dans ce cas aussi, il me suffit d'écrire quelques mots. Ce mode de procéder est non seulement meilleur marché que l'expédition de l'argent par mandat ordinaire, mais il m'évite encore une course à la poste.

Comme troisième avantage, le chèque postal permet de réduire à un minimum la quantité d'argent à conserver chez soi. Au besoin, on peut se faire remettre à domicile, par la poste, tout ou partie de l'argent du ménage que l'on pré-lève sur son propre compte de chèques. Le plus simple, dans la majorité des cas, est de faire verser sur le compte de chèques, totalement ou partiellement, le traitement de votre mari. De même, une partie de vos affaires avec la banque peut avoir lieu par l'entremise du service des chèques, c'est-à-dire que l'office des chèques se chargera du transfert de sommes en banque sur votre compte ou vice versa.

Pour tout abonné au téléphone, titulaire d'un compte de chèques, les taxes d'abonnement et de conversations sont déduites automatiquement de ce compte. Sur le désir des intéressés, les notes de gaz et d'électricité peuvent aussi être réglées

directement par inscription au débit du compte de chèques. Le fait que l'argent nécessaire à ces paiements ne doit pas constamment être tenu prêt dans la caisse du ménage pour le passage de l'encaisseur, constitue aussi une facilité. Le facteur présente-t-il un remboursement d'un

Le facteur presente-t-ii un remboursement d'un montant élevé et n'at-t-on pas justement en caisse de quoi le payer? on peut remettre en contrevaleur un chèque postal du montant correspondant. De même, il sera fort commode d'avoir toujours sur soi, dans son sac à main, un chèque postal en blanc qui permettra de se procurer de l'argent auprès de l'office des chèques si l'on sinet à con cassant le des chèques si l'on sinet à con cassant le des contre le des chèques si l'on sinet à con cassant le des chèques si l'on sinet à con cassant le des chèques si l'on sinet à con cassant le des chèques si l'on sinet à con cassant le des chèques si l'on sinet à con cassant l'entre le des chèques si l'on sinet à con cassant le des chèques si l'on sinet à con cassant le des chèques si l'on sinet à con cassant le des chèques si l'on sinet à con cassant le des chèques si l'on sinet à con cassant l'entre l'en vient à en manquer au cours d'une tournée

Que coûte un chèque postal? L'unique condition imposée est de laisser en permanence sur le compte de chèques un avoir minimum de 50 fr. En outre, il faut acheter les formulaires nécessaires. En revanche, les titulaires de comptes peuvent expédier en franchise de taxe toutes les correspondances qu'ils adressent à l'office des chèques. C'est là un important avantage. Vous

chèques. C'est là un important avantage. Vous constatez donc que le chèque postal est aussi très bon marché.

N'allez pas objecter que vous n'avez pas l'emploi du chèque postal du fait que votre mouvement d'argent est ingutfisant. Toute famille a des dépenses (loyer, gaz, électricité, téléphone, etc.) qui se renouvellent périodiquement, et qui, a elles seules, justifieraient déjà l'ouverture d'un compte de chèques. Mais, outre ces dépenses périodiques, il s'en présente encore bien assez d'autres (notes de couturière, de fournisseurs, de dentiste, etc.) qui peuvent aussi être payées de cette facon.

Je connais des cas où, par modestie, on re-

Je connais des cas où, par modestie, on re-nonce à faire usage d'un compte de chèques, avec l'idée qu'il a sa place indiquée seulement dans les très grands ménages, chez les médecins et les gens d'affaires, mais qu'il n'est pas destiné au modeste mouvement d'argent d'une ménagère de condition moyenne. Ce prétexte a-t-il vraiment quelque valeur? et pouvons-nous par une fausso modestie ne pas profiter d'un pareil avantago mis gratuitement à notre portée.

Etudiez donc cette idée de l'ouverture d'un compte de chèques. On parle toujours de notre esprit conservateur, à nous autres femmes, à tel point qu'on prétend que ce sont les maris, et non pas les femmes, qui, durant des mois, doivent vanter les avantages d'un aspirateur à poussière ou d'une machine à laver avant que le mênage se décide à en prévoir l'acquisition! Pour introduire le chèque postal comme moyen de paiement dans notre domaine, prenons-en cette fois nous-mêmes Pinitiative! (Pour se faire ouvrir un compte de chèques, il suffit d'adresser une carte à un office de chèques en lui demandant tous les renseignements utiles. Et n'omettez pas d'indiquer que votre signature devra être valable aussi bien que celle de votre mari, car il va de soi qu'il ne faudra pas que celui-ci ait à signer obligatoichao ue chèque!)

(Trad. du Schweizer Spiegel)



A travers les Sociétés

Conseil International des Femmes

Conseil International des Femmes.

En raison du fait que la XIIIme Assemblée de la Société des Nations a été remise au 26 septembre, le Bureau Temporaire du Conseil International des Femmes sera ouvert à l'Athénée, à cenève, à partir du 24 septembre. De plus, du fait de l'ajournement de l'Assemblée de la S. d. N., jil a été décidé que les réunions des Commissions Permanentes des Lois et de la Position légals de Femme et de l'Emigration, qui devaient avoir lieu à Genève du 7 au 9 septembre, seraient remises à l'été prochain et qu'elles se tiendraient simultanément avec celles du Comité Exécutif à Stockholm, du 26 juin au 6 juillet 1933.

Tous les membres et amis du C. I. F. qui seront de Genève durant l'Assemblée de la S. d. N. sont cordialement invités à s'adresser au Bureau, à l'Athénée, pour tous conseils et informations qui pourraient leur être utiles. Des réunions seront organisées afin de permettre à nos membres de rencontrer des féministes des autres pays et de faciliter un échange d'opinions entre elles.

Réouverture du Fover féminin. (Genève.)

Réouverture du Foyer féminin. (Genève.)

Très jolis les nouveaux locaux du Foyer féminin (2, place Cornavin, ler étage). Salles ensoleillées, gerbes de fleurs dorées, dont les tons s'harmonisent avec ceux des abat-jour et des tapisseries, nappes gaies, accueil charmant, telle est la claire vision que nous gardons de cette heure d'inauguration du 16 septembre.

Tandis que le thé circule, Mme Horst, présidente, et Mle Hentsch, trésorière du Comité permanent, prononcent quelques paroles de bienvenue. Enfin la cuisine «dernier cri » et le conforable petit salon invitant au repos font l'admiration des visiteuses. Nul doute que ce restaurant familial renouvelé ne voie affluer de nombreux clients.

R. B.,

Hygiène mentale.

Le Cartel romand d'Hygiène sociale et morale consacre cette année son Cours d'automne à la

question de l'hygiène mentale, estimant que cette hygiène-là est aussi nécessaire, sinon davantage, que les autres branches de l'hygiène sociale, en raison de la tension de la vie moderne dans les villes surtout. L'hygiène mentale n'a-t-elle pas son mot à dire dans toutes les activités sociales, et tout particulièrement dans l'éducation et la rééducation de l'enfant et de l'adulte?

Ce Cours, dont nous publierons le programme détaillé dans notre prochain numéro, est un « cours de cadres», destiné à tous cetu qui ont des responsabilités dans ce domaine (travailleurs sociaux, chefs d'entreprises, pasteurs, etc.). Il aura lieu le jeudi 20 octobre, à Lausanne, mis les inscriptions devront être prises avant le 5 octobre, au Secrétariat romand H. S. M., Grand-Pont, 2, Lausanne, où l'on peut également s'adresser pour tous renseignements.

Carnet de la Quinzaine

Samedi 24 septembre:

Genève: Athénée, 10 h. 30: Réunion par convocation du Comité de liaison du Conseil International des Femmes.

Id. id. Maison de paroisse américaine, 4, rue de Monthoux, 14 h. 30: Conférence et discussion des membres des Organisations internationales à programme pacifiste à Genève, sur la proposition allemande d'égalité des armements. (Voir plus haut.)

Lundi 26 septembre:
Genève: Athénée, 10 h. 30: Réunion sur con-

undi 26 septembre:
Genève: Athénée, 10 h. 30: Réunion sur convocation du Comité de Liaison des Organisations féminines internationales; id., 14 h. 30: Réunion sur convocation du « Joint Committee » des Organisations féminines internationales.

Vendredi 30 septembre:

enuredi 30 septembre: Genève: Club International, 4, rue de Mon-thoux: Réception en l'honneur des femmes déléguées à la XIIIme Assemblée de la S.d.N. organisée par Je « Joint Committee » des Organisations féminines internationales.

Organisations féminines internationales.
Samedl 1er octobre à mardí 4 octobre:
Bale: Réunion de la Commission Féminine du
Congrès de l'Union Paneuropéenne, sous la
présidence de Mme Malaterre-Sellier.

Jeudi 6 octobre:

eudi 6 octobre:
LAUSANNE; Assemblée d'automne du Cartel romand H. S. M., Hôtel de Lausanne, place de
la Gare. 11 h. 30: Séance administrative:
a) Rapports, budget, etc.; b) programme d'activité pour 1932-33 (Ngyiène mentale) et 193334: 13 h.: diner en commun; 14 h. 30: Introduction à l'hygiène mentale; Dr., F. Morel
(Asile de Bel-Air, Genève). Discussion.

ou vendredi 7 octobre:

Genève: Club International. Dîner suffragiste organisé par l'Alliance Internationale pour le Suffrage.

Suffrage.

Vendredi 7 octobre:

Geneve: Radio-Suisse romande, 17 h. 01 à 17 h. 15: Causerie féministe par T. S. F. (le titre de la causerie et le nom de la conférencière seront donnés par les publications spéciales) ciales).

ciales).

N. B. — Il est un peu difficile, vu notre parution bi-mensuelle seulement, d'informer exactement nos lectrices des réunions internationales qui seront organisées à Genève au cours de ces prochaînes semaines, et dont la date est souvent fixée au dernier moment. On voudra donc bien nous excuser si certaines des indications ci-dessus ne sont pas aussi complètes que nous le voudrions, et s'adresser pour tout renseignement au Bureau temporaire de l'Alliance Internationale pour le Suffrage, 4, rue de Monthoux, Genève (Tél. Nos 20.135 et 27.467), qui est prêt à répondre à toute demande de cet ordre. (Réd.)

Ecole d'Etudes Sociales pour Femmes

Subventionnée par la Confédération .. GENÈVE

Semestre d'hiver : 24 octobre au 25 mars 1932

ulture féminine générale. Préparation aux carrières de protection de l'enfance, direction d'établissements hospitaliers, bibliothécaires, libraires, secrétaires, labo-

Cours pour infirmières-visiteuses du 1er novembre at 15 décembre, durée des stages 2 mois. Cours ménagers au Foyer de l'École. Programme (50 ets) et renseignements par le secrétarist, rue Charles-Bonnet, 6.

Des auditrices sont admises à tous les cours





IMPRIMERIE RICHTER.